

CONSEIL SYNDICAL DU 24 FEVRIER 2026

2026.014 - SALON DES AGRICULTURES DE PROVENCE 2026, AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ETABLIE ENTRE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES BOUCHES-DU-RHONE ET LE PETR DU PAYS D'ARLES

24 Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Titulaires Présents	Suppléants Présents	Procurations	Absents	
10	4	2	14	16

Présents

ACCM : Monsieur Jacques AUFRERE, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Madame Claire de CAUSANS (suppléante), Monsieur Robert ISNARD (suppléant), Madame Clothilde MADELEINE (suppléante), Madame Laurie PONS, Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Christiane SALLE (suppléante) ;

CCVBA : Monsieur Hervé CHERUBINI, Monsieur Jean MANGION, Madame Pascale LICARI ;

TPA : Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Michel GAVANON, Monsieur Michel PECOUT ;

Absents excusés

ACCM : Madame Séverine DELLANEGRA, Monsieur Julien BESANCON, Monsieur Fabien BOUILLARD, Monsieur Patrick de CAROLIS, Madame Françoise FAVIER, Monsieur Jean-Michel JALABERT, Monsieur Lucien LIMOUSIN,

CCVBA : Madame Aline PELISSIER, Madame Anne PONIATOWSKI

TPA : Monsieur Yves PICARDA, Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Pierre-Hubert MARTIN, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE, Monsieur Serge PORTAL ;

Procurations : Monsieur Julien BESANCON à Monsieur Robert ISNARD, Madame Séverine DELLANEGRA à Madame Christiane SALLE.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean MANGION

o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o

Rapporteur : Monsieur Lucien LIMOUSIN

Le Salon des Agricultures de Provence représente une très belle vitrine des productions agricoles, notamment celles du Pays d'Arles qui y sont bien représentées, auprès des scolaires (300 élèves du Pays d'Arles) et du grand public (plus de 67 000 personnes sur 3 jours en 2025).

Après l'organisation réussie de 8 éditions, les partenaires souhaitent organiser une nouvelle édition du Salon, et ainsi renouveler les engagements pris depuis 2018. La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône porte la mise en œuvre opérationnelle du Salon.

DEPENSES	TTC	RECETTES	TTC
COMMUNICATION ET ACHATS D'ESPACES	134 268 €	Conseil départemental 13	255 000 €
ORGANISATION ADMINISTRATIVE, LOGISTIQUE ET SECURITE DU SALON	295 560 €	Métropole AMP	160 000 €

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL & RURAL			
PÔLE ANIMALIER	47 040 €	PETR Pays d'Arles	80 000 €
ANIMATION DU SALON ET ACCUEIL DES SCOLAIRES	71 400 €	Crédit Agricole	35 000 €
PILOTAGE ESPACES ANIMAUX (MAISON DE LA TRANSHUMANCE)	5 000 €	Compagnie Nationale du Rhône	20 000 €
LOCATION DOMAINE DU MERLE	14 000 €	STANDS EXPOSANTS	45 000 €
SUIVI DU DOSSIER - ORGANISATION – CA 13 + ORGANISATION DE LA NOCTURNE	110 000 €	PARTENAIRES FINANCIERS	20 000 €
OISREE NOCTURNE	30 132€	SODEXO	9 960 €
		AUTO-FINANCEMENT CA 13	82 440 €
TOTAL	707 400€	TOTAL	707 400€

Je vous propose mes chers collègues de bien vouloir :

- 1 - PRENDRE** ACTE du budget prévisionnel Edition 2026 ci-dessus détaillé,
- 2 - AUTORISER** l'attribution d'une participation financière de 80 000 € pour contribuer à l'organisation de l'édition 2026 du Salon des agricultures de Provence,
- 3 - AUTORISER** le Président à signer tout acte nécessaire à la formalisation de l'engagement des deux parties notamment en convention de partenariat,
- 4 - PRECISER** que la participation financière du PETR est inscrite au budget de l'exercice.

La délibération a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Président

